



## **Ce document est destiné aux vétérinaires**

### **Mode d'emploi du portail internet destiné à la lecture des radiographies numérisées de dépistage officiel de la dysplasie :**

Ce portail est maintenant fonctionnel à l'adresse : <http://www.myvetsxl.com> .

Ce portail est un outil qui répond à la décision de la commission scientifique de la FCI de disposer d'un site Internet permettant à tous les lecteurs officiels de disposer d'images numérisées formatées de manière identique et analysables avec les mêmes outils de mesure.

Une fois sur le site, l'écran d'accueil permet de vous enregistrer.

Pour valider votre enregistrement et pouvoir télécharger vos clichés, vous devez faxer une copie de votre carte professionnelle ou de tout autre document permettant de vous identifier comme vétérinaire au 00 49 5136 9710 499. Vous devez indiquer votre n° de TVA intracommunautaire.

Le téléchargement d'un dossier radiographique vous sera facturé par la société VETSXL 8€ HT quelque soit le nombre d'images constituant le dossier. Donc, en cas de dépistage DH/DC, il est recommandé de télécharger en une seule opération les images concernant les hanches et celles concernant les coudes au format DICOM.

Vous devez également délivrer au propriétaire le certificat habituel attestant du contrôle de l'identité de l'animal et indiquant les modalités (AG /sédation profonde) de réalisation de la radiographie des hanches.

Le propriétaire doit remplir un document spécifique intitulé « demande de lecture de radiographies numérisées » téléchargeable sur le site. Ce document mentionne les modalités selon lesquelles il doit être expédié au club de race ou directement au lecteur officiel. Il rédigera le texte suivant :

« Je joins à cet effet l'attestation vétérinaire de vérification de l'identité de l'animal, précisant les modalités de réalisation de l'examen radiographique, une copie du pedigree ou du certificat de naissance de l'animal, une enveloppe timbrée (>50g : actuellement affranchissement de 1,90€ ou 1,60€ tarif lent) pour le retour du résultat et des documents, une enveloppe timbrée à destination du responsable « radio » du club de race, ainsi que les honoraires correspondants à la lecture des clichés" »